

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 2 juin 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
26 mai 2020

Date d'affichage
26 mai 2020

Objet de la Délibération

Budget de fonctionnement 2020/2021
groupe scolaire « La Meije »

N°16.2020

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

L'an deux mil vingt, et le deux juin à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Jean-Pierre Sevrez

Présents : Jean-Pierre Sevrez, Olivier Fons, Michel Gonnet, David Le Guen, Sylvie Mathon, Jean-Louis Faure

Secrétaire de séance : David Le Guen

*

—

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil que le budget de fonctionnement alloué aux écoles était jusqu'à présent de 23 500 € par année scolaire. Avec la construction du groupe scolaire, des économies de fonctionnement étaient espérées du fait du regroupement des classes et des activités sur place évitant ainsi des frais de transports.

A ce jour sur les 23 500 €, le budget dépensé pour l'année scolaire 2019/2020 s'élève à 10 123 €.

Monsieur le Président propose de baisser le budget de fonctionnement de l'école, sachant que toutes demandes exceptionnelles de la part des enseignants seraient étudiées si besoin.

Il propose également que toutes les dispositions existantes restent en vigueur : report de tout déficit éventuel, non report d'un éventuel reliquat, attribution d'une subvention exceptionnelle un an sur deux pour tout projet de classe de découverte.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- donne son accord pour la baisse du budget
- donne son accord pour le maintien des dispositions existantes
- approuve le budget annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Jean-Pierre SEVREZ